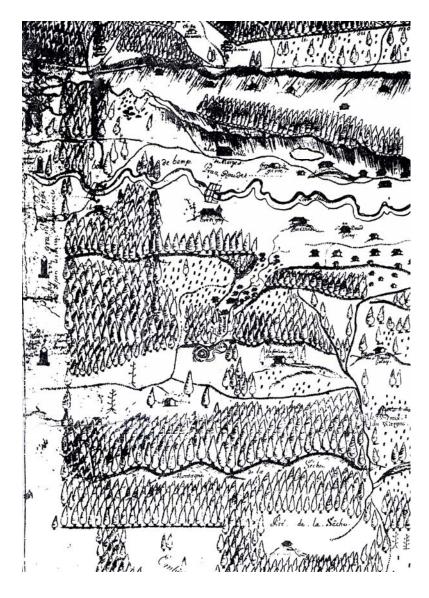
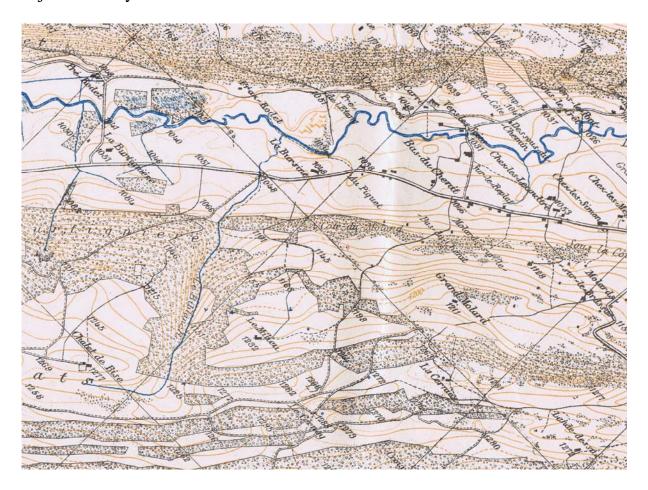
Mais mettez donc le chalet au Milieu!

2009 ou 2010, c'est sans importance. Une nouvelle ballade emmenait trois hommes portés sur l'histoire, et tout particulièrement sur les verrières des Petits-Plats, sises dans les hauts de la gorge du Biblanc. Posant la voiture quelque part au bord du chemin conduisant aux alpages des Petits-Plats, on avait coupé dans la forêt pour retrouver les hauts du vallon où prend naissance la source (ou la résurgence) de cette petite rivière, là même où nos verriers s'activaient. Il faisait un temps de pluie gris et triste, pas de quoi pavoiser.

Après avoir repéré une fois de plus les anciens établissements industriels de ces maîtres verriers, nous avions cambé le mur pour nous retrouver sur le pâturage du Milieu. C'est probablement dans le bas de celui-ci, là où l'ensoleillement pouvait être passable, que ces anciens artisans du verre avaient construit leurs pénates. Et ce n'était pas qu'une vulgaire cabane, mais un véritable village, fait de multiples constructions, qu'ils avaient établi. On le retrouve sur le plan Vallotton dit de Yale de vers 1710 :



Ce plan de la page précédente montre donc cette profusion de bâtisses et puis aussi les déprédations causées aux forêts en direction même de l'alpage du Milieu qui pourrait être le petit chalet sus-jacent, à moins qu'il ne s'agisse ici déjà du Cerney.



De ce bas de pâturage nous gravîmes la pente pour arriver en une zone mouillante de toute beauté, celle-ci située à quelque deux ou trois cents mètres en dessous du chalet. Là poussaient à profusion des populages. Bref, un coin superbe, plein d'une douce poésie, l'une de ces petites zones miraculées qui semblent n'avoir retenu l'attention de personne alors qu'elles recèlent des merveilles visuelles et sont riches d'un milieu naturel hors norme.

Montant encore un peu, nous arrivâmes tôt au-dessous du chalet du Milieu que le chroniqueur découvrait pour la première fois.

Ce chalet, ordinaire à première vue, révèle pourtant des éléments architecturaux intéressant. Il y a d'abord son grand toit à quatre pans irréguliers. Malheureusement le devant, ferraille et compagnie, n'est pas des plus avenants. Inutile de s'attarder sur cette médiocrité ambiante qui ne semble plus déranger personne. Mieux vaut contempler les détails architecturaux qui subsistent encore. Ainsi l'annexe située à la façade à bise, montrait un recrépissage original reprenant, si ce n'est les matériaux d'autrefois, au moins les techniques. Ce qui offrait à cette façade pour le moins ordinaire, un aspect ancien de bon aloi. Un

bon point en faveur de la commune de Bursins qui avait tenu à procéder selon cette technique.



Zone marécageuse au-dessous du chalet du Milieu



Le chalet du Milieu vu d'en dessous



Un devant de chalet tout ce qu'il y a de plus ordinaire. Y a rien à faire, on déteste cette grosse ferraille d'une laideur toujours repoussante.



Porte d'entrée de l'ancienne cuisine. On retrouve le traditionnel et un rien de poésie.



Façade à bise du chalet du Milieu, avec l'appenti recrépi selon une technique vue ici pour la première fois. A imiter, d'autant plus que la photo ne donne que du gris, alors qu'en réalité la couleur est plutôt blanc-casséfoncé. Rien néanmoins de ce modernisme ne saurait faire oublier les splendeurs d'antan...



Photo Auguste Reymond, vers 1880. Toit entièrement en tavillon, unité parfaite de l'ensemble. Ce chalet ici, malgré la décrépitude des murs, est une pure merveille. Les deux grands sapins de l'arrière ne rompent aucunement l'équilibre. On notera l'échelle sur le toit, naturellement la grande cheminée, et une fois de plus l'amoncellement des bûches devant ce qui doit être la porte de la cuisine. Ici l'on fromage.

Ce chalet, dans les années quarante du 20^e siècle, avait permis à René Meylan, photographe, d'établir toutes une série de clichés de la vie active des lieux. Ces photos, propriété d'Anne-Lise Vuilloud, constituent un ensemble fascinant que l'on pourra peut-être découvrir un jour ou l'autre dans une nouvelle expo.

Le chalet du Milieu a été visité en 1972 par Georges Vagnières, responsable du cadastre alpestre de la confédération.

82 Le Milieu

Propriétaire

: Commune de Bursins

Exploitant

: Syndicat d'élevage de Gilly

Altitude

: 1125 - 1245 m (bâtiment: 1225 m)

Surface pâturable épurée

: 43 ha

Charge en 1972

l vache 75 grandes génisses de 2 à 3 ans

18 veaux

Provenance du bétail

: de la plaine

Durée moyenne du pacage

: 125 jours

Personnel

: un garde-génisses seul

Conditions naturelles et économiques

Cette propriété exposée au nord-ouest descend en pente modérée et irrégulière entrecoupée de petits replats. Le sol est suffisamment profond partout. A l'ouest dans le bas, la présence de source donne lieu à plusieurs petits emplacements humides. Dans l'ensemble, la prairie produit un fourrage abondant et de bonne qualité. Toute la surface se présente propre. Cependant, il reste quelques églantiers et sapelots à éliminer. L'herbe contient par place un peu de vérâtres et de chardons, ainsi que des joncs là où l'humidité est excessive. Aucun danger particulier pour le bétail n'est à signaler.

Depuis la Bursine, on peut se rendre en voiture au chalet du Milieu par un bon chemin partiellement asphalté. La surface pâturable compte 3 parcs bien approvisionnés en eam par de nombreuses sources et par la citerne du chalet. Une parcelle clôturée se récolte en fourrage sec. On emploie la paille pour la litière. L'emplacement destiné à recevoir

- 110 -

le fumier est bétonné. On évacue ces déjections en fin de saison avec tracteur et remorque. Il existe une fosse à purin de 40 m3 dont la vidange se pratique au moyen de 120 m de tuyaux mobiles par la pression naturelle. La fumure est complétée par l'apport de 2000 kg de scories et sel de potasse l'automne et d'un engrais complet au printemps.

Bâtiment

Le chalet du Milieu est une construction de maçonnerie dont la toiture de tôle a subi une restauration en 1970. L'habitation comprend 2 chambres, cuisine, une ancienne chambre à lait et 2 locaux servant de réduits. On doit quérir l'eau à la citerne. L'éclairage se fait au moyen d'un fallot à pétrole. Les 2 étables doubles peuvent abriter 85 génisses. Les couches sont en bois. Un caniveau central en ciment recueille les écoulements. Un petit lazaret permet en outre de loger 12 veaux. L'ancienne porcherie sert de réduit pour le bois.

Améliorations à effectuer

- poursuivre l'essartage et la lutte contre les mauvaises plantes

L'alpage du Milieu est propriété de la commune de Bursins qui possède en fait d'alpages à la Vallée de Joux :

- La Bursine, 718 673 m2
- Le Milieu, 769 965 m2
- Le Cerney 1 042 453 m2
- Le Chalet Neuf, 487 933 m2

Si une autre promenade, faite à partir du Milieu, nous avait amené sur les hauts, ceux-ci certes découvrirent leur spendeur, mais par contre les chalets de la même commune ne nous révélèrent rien de particulier, avec même un bétonnage vraiment excessif des abords, du Cerney en particulier. Ici l'utilitaire a pris le pas sur l'esthétique qui n'est plus, dans le fond, considérée que comme un empêchement et non un plus à respecter.

Longeant ces pâturages, nous étions bientôt descendus dans les hauts de la combe du Biblanc révélant un biotope naturel exceptionnel. Là poussent à profusion les populages dans une zone humide la totalité de l'année. La poursuite pour retrouver les Petits Plats de bise, n'offrit rien de bien saillant. Ils étaient donc où, ces beaux chalets d'autrefois où la ferraille n'était pas alors de la partie ?

Cette déception ne nous empêcha pas de nous intéresser au patrimoine alpestre de la commune de Bursins. Celui-ci, elle l'avait acquis déjà en 1527, c'était alors encore du temps des abbés, partage remis en question par la commune du Lieu en 1543 qui n'avait pas été invitée lors des tractations précédentes. Le territoire définitif de Bursins comprit dès cette date la Bursine, le Milieu et le Cerney. Le Chalet neuf quant à lui n'entra dans le lot qu'en 1730.

Pour en revenir au Milieu, on pouvait lire dans l'ouvrage : Les alpages de Bursins, Vallée de Joux, de Robert Reguin et Jean-Bruno Wettstein, Cabédita 1990.

Situation en 1979 - Le Milieu

D'après le cadastre de la production agricole, l'alpage du Milieu comprend 43 hectares de pâturage et 34 hectares de forêts, dont une partie a été mise en défens avant 1979. Cet alpage, loué par le syndicat de Gilly, n'abrite que des jeunes bovins, soit environ 110 têtes. Le premier avant-projet prévoyait de consacrer une partie de l'alpage aux vaches laitières, le lait devant être livré soit au Cerney, soit à la Bursine. L'introduction du contingentement laitier en 1979, n'a pas permis cette réalisation, car l'alpage ne produisait plus de lait.

Par rapport au Cerney – Chalet Neuf, cette exploitation présentait moins de problèmes en ce qui concerne les pâturages et ses infrastructures, ainsi que le bâtiment. Signalons que le confort du chalet laissait à désirer et que la répartition des parcs n'était pas idéale. Certains points d'eau avaient en outre besoin de réfection. Un parc était fortement envahi par les buissons et les jeunes épicéas.

Projets d'aménagement – Le Milieu

L'alpage du Milieu n'a pas fait l'objet d'aménagements aussi importants qu'au Cerney ou à la Bursine. Cela tient en grande partie à l'affectation de cette exploitation.

En effet, la garde de génisses implique beaucoup moins d'infrastructures que celle de vaches laitières dont le lait est transformé en fromage. Néanmoins, le chalet avait besoin d'être rénové afin d'offrir à ses habitants des conditions de logement acceptables. Le lazaret, petit appentis abritant les veaux, a également été rajeuni. Sur le pâturage, c'est avant tout l'amélioration des points d'eau existants qui a retenu l'attention de la Municipalité. Fait rare dans le Jura, le Milieu possède trois captages ne tarissant pratiquement jamais. Avec la citerne du chalet et le puits maintenant nettoyé et alimentant un point d'eau par gravitation, chaque parc, ainsi que le chalet sont bien pourvus en eau, même en année de sécheresse. De fait, ne sachant pas ce que nous réserve l'avenir, l'adduction d'eau a été pensée pour que cette montagne puisse, peut-être un jour, accueillir des vaches. Dès 1993, l'ouverture des frontières de la CEE pourrait nous obliger à revoir certains aspects de notre politique agraire. Des fermages d'alpage de qualité dont la provenance est connue pourraient avoir une bonne chance sur le marché libre.